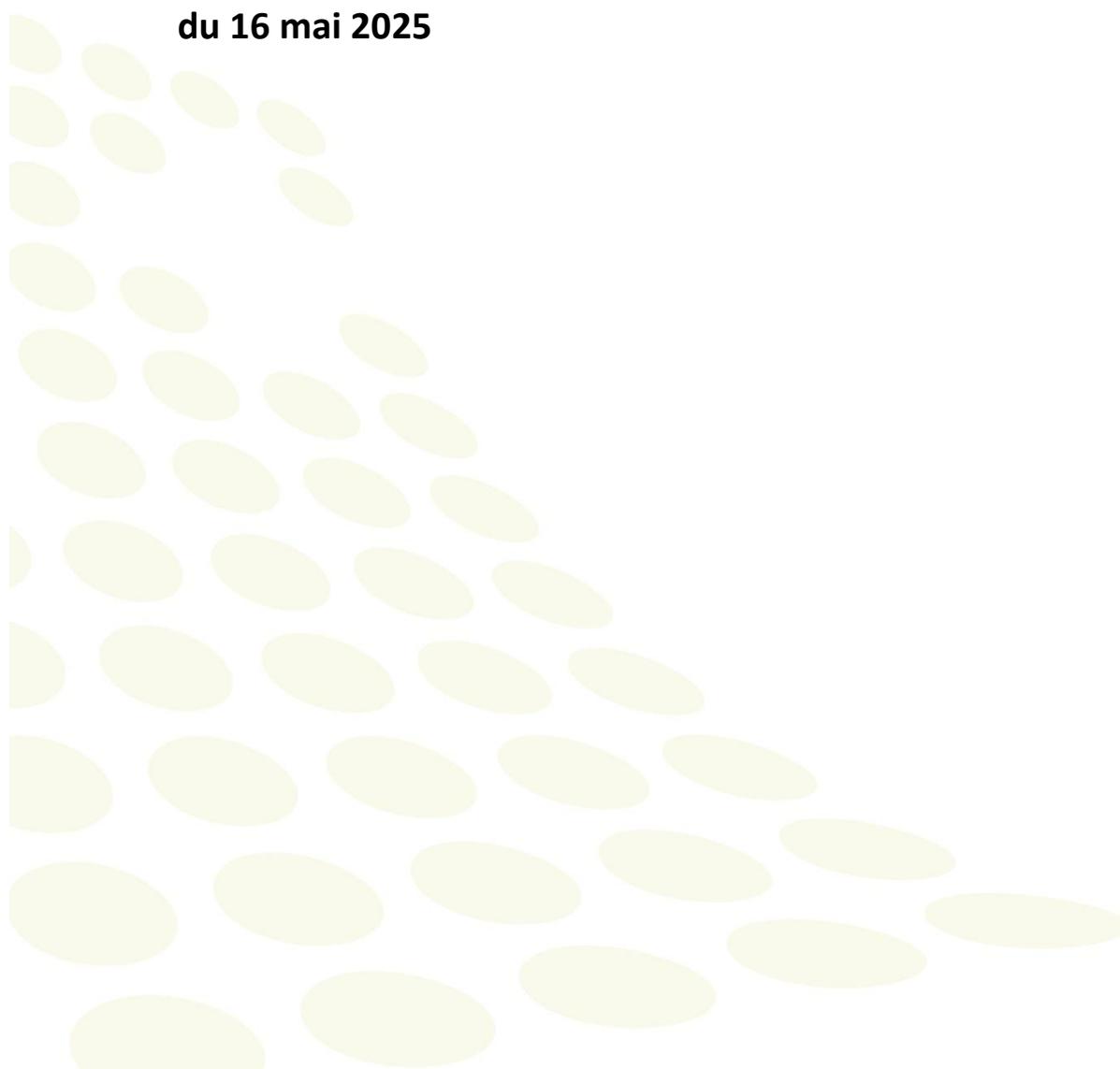




Rapport annuel du président pour 2024

**à l'attention de l'assemblée générale
du 16 mai 2025**



Chers membres
Chères et chers collègues
Mesdames et Messieurs

Il y a un an, j'ai terminé l'introduction de mon rapport annuel de la manière suivante : *Dans un an, je vous annoncerai ici que le 11 novembre 2024, Infostar NG a été lancé avec succès.*

Je ne suis pas surpris, mais très satisfait et heureux que l'introduction d'Infostar NG se soit déroulée sans problème – et que ma prédiction se soit ainsi réalisée. Il a fallu beaucoup d'efforts pour que tout se passe aussi bien. Je remercie chaleureusement tout le monde, et en premier lieu bien sûr l'Unité Infostar UIS, pour l'important et bon travail accompli!

Je ne veux pas cacher qu'il y a eu des phases où je me suis demandé si l'Infostar NG serait introduit avant mon départ à la retraite. Maintenant, je suis très heureux de pouvoir travailler encore trois ans avec NG.

Au moment où j'écris ce rapport, cinq mois se sont bientôt écoulés depuis le lancement. Et pendant cette période, la disponibilité dans Infostar NG a été de 100%. Un grand compliment!

Avec le nouvel Infostar, il est enfin possible de saisir la plupart des personnes avec leur nom correctement orthographié – avec les caractères spéciaux corrects. C'est un grand progrès.

Au préalable, la question s'est posée de savoir combien de personnes "mal inscrites" souhaitaient obtenir l'adaptation de leurs caractères spéciaux. Les discussions entre l'OFEC, la CEC et l'ASSOE ont permis d'obtenir que les personnes ne doivent pas se rendre personnellement à l'office, mais qu'elles puissent demander l'adaptation de leurs caractères spéciaux par écrit. Je suis très heureux que cela soit possible.

Entre-temps, il s'est avéré qu'il n'y a que très peu de personnes qui souhaitent que leurs caractères spéciaux soient adaptés dans Infostar.

Depuis le 11 novembre 2024, nous ne travaillons pas seulement avec Infostar NG, le même jour les modifications de l'ordonnance sur l'état civil sont entrées en vigueur (voir aussi ci-dessus: caractères spéciaux). Cette même révision a également supprimé l'exigence du droit de cité suisse pour les officiers d'état civil. Je salue cette démarche. Il y a certaines conditions à l'exercice de notre profession; la nationalité n'en fait pas partie.

En ce qui concerne l'introduction d'un nouveau droit du nom très libéral, j'ai été très longtemps optimiste. Alexandra Rohrer et moi-même avons été invités le 11 mars 2024 à une sous-commission de la commission des affaires juridiques du Conseil national et avons pu y expliquer pourquoi cette révision était nécessaire. Le Conseil national a ensuite adopté le projet.

Le 26 août 2024, Alexandra et moi nous sommes également rendus à la Commission des affaires juridiques du Conseil des États (CAJ-E) et y avons également présenté les préoccupations de la population. En raison de nouvelles demandes, les délibérations ont été retardées. Le 15 mai 2025, je participerai à nouveau à une séance de la CAJ-E. Dans la mesure où le secret de la commission le permet, je ferai ensuite un rapport à l'assemblée générale le lendemain. Ce qui est définitif, c'est que le nouveau droit du nom ne sera **pas** introduit le 1er janvier 2026.

Sous la direction de l'OFEC et avec le soutien (également financier) de la CEC, la Revue de l'état civil sera numérisée et sera alors à la disposition de tous en ligne. Je m'en réjouis !

Beaucoup le savent: ce rapport annuel aurait dû être mon dernier. Entre-temps, "les circonstances ont changé". J'ai donc décidé de me présenter une nouvelle fois aux élections afin d'assurer une bonne transition vers ma succession dans un ou deux ans.

L'année 2024 a été une année abondamment chargée pour l'association. Je vais essayer de vous donner un aperçu de notre travail :

Assemblée générale / Séminaire professionnel

L'assemblée générale et le séminaire professionnel ont eu lieu les 7 et 8 juin 2024 à Bâle.

120 membres ayant le droit de vote se sont rendus à Bâle et de nombreux invités de la Suisse et de l'étranger ont participé à notre manifestation. Le vendredi, la conseillère d'Etat Stephanie Eymann nous a transmis les salutations du canton de Bâle-Ville et le samedi, la conseillère d'Etat Kathrin Schweizer du canton de Bâle-Campagne nous a fait l'honneur de sa présence.

L'élection de deux scrutatrices a été rapide et les points annuels de l'ordre du jour (procès-verbal, rapport annuel, comptes annuels 2023, budget et cotisation 2024) ont ensuite pu être traités.

Sonja Wyss, membre du comité depuis de nombreuses années, a donné sa démission et a été remerciée pour ses services rendus.

Le comité directeur a proposé à l'assemblée de compléter à nouveau le comité directeur. Sandra Huber et Dunja Valsesia ont été élues sous les applaudissements.

Avec Sandra, la présidente de la commission de formation fait désormais partie du comité directeur. Et avec Dunja, le GLEC et le Tessin sont à nouveau représentés au comité. Je leur souhaite encore une fois la bienvenue!

Sous "Divers", des informations ont été données sur les projets "site internet", "manque de personnel qualifié" et sur une éventuelle ré-adhésion à l'Association européenne des officiers d'état civil (EVS).

En hommage à son grand engagement au sein de l'état civil et de la commission d'examen Karin Schifferle a été nommée membre d'honneur. Félicitations!

Le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur le site web.

Après une pause, nous avons poursuivi la tradition selon laquelle, après la partie statutaire, l'Office fédéral de la justice nous apporte ses nouveautés. Les explications de David Rüetschi (OFEC) ainsi que de Rodolfo Semprevivo et Andrea Oehler (OFEC) étaient comme toujours intéressantes.

Le samedi matin, le SEM nous a transmis un rapport d'expérience du Sri Lanka, puis nous avons eu une introduction à la communication non verbale.

Les échanges personnels ont également été nombreux à Bâle – le vendredi soir, les participants ont également beaucoup dansé. Et le samedi matin, ceux qui avaient fait la fête jusqu'à l'aube n'avaient pas l'air si frais :-)

Comité directeur

Le comité directeur s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année. La répartition des domaines d'activité se présente désormais comme suit :

Roland Peterhans	Présidence, consultations, médias
Alexandra Rohrer	Vice-présidence, Médias
Doris Leutwyler	Examen professionnel
Réjane Anklin	Site web / Médias sociaux
Dunja Valsesia	Site web / Médias sociaux
Massimo Di Nucci	Finances
Sandra Huber	Formation

Pour notre grand plaisir et enrichissement, David Rüetschi – ou son suppléant Patrik Zürcher – sont également toujours présents à nos réunions.

Cela est très important, car David nous informe toujours des nouveautés et nous pouvons discuter directement de certaines affaires. J'apprécie beaucoup que notre association soit toujours directement impliquée dans les modifications prévues de lois, d'ordonnances, de directives, etc. Merci !

Finances

Après avoir été externalisée pendant quelques années, notre comptabilité est désormais de retour au siège de notre secrétariat (bwd Berne). Je m'en réjouis, car cela facilite la collaboration de tous.

Comme toutes les associations, nous sommes confrontés à la tâche de plus en plus difficile de trouver suffisamment de personnes prêtes à s'engager fortement et souvent bénévolement. Je trouve tout à fait normal qu'une partie du travail pour la formation, l'examen, le travail de commission ou de comité soit effectué pendant le temps libre. Mais une certaine compensation financière est nécessaire. C'est pourquoi nous avons augmenté divers jetons de présence et les indemnités des enseignant(e)s.

Ces facteurs, ainsi que divers autres, ont fait que les comptes annuels 2024 se soldent par une perte importante. Nous en parlerons lors de l'assemblée générale.

Remise des diplômes

La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu le 11 décembre 2024 dans la salle «Grenette» à Fribourg. La présidente de la commission d'examen, Doris Leutwyler, et moi-même avons remis leur brevet à 44 personnes. Cinquante candidats s'étaient présentés à l'examen. Le taux de réussite s'est donc élevé à un très bon 89,8%.

Dr. David Rüetschi, chef de l'OFEC, a prononcé un discours plein d'humour et le duo "LoLa" a encadré musicalement cet heureux événement.

L'apéritif qui a suivi a permis de porter un toast à la réussite. J'espère que les lauréats garderont un aussi bon souvenir de la cérémonie que moi.

Associations cantonales

Argovie

Le 12 septembre 2024, l'assemblée générale de l'association argovienne s'est tenue à Laufenburg. J'y représentais le comité directeur.

Après le mot de bienvenue du vice-président, les affaires statutaires ont été traitées rapidement. Une démission d'un membre du comité directeur n'a pas été remplacée; pour l'instant, le comité directeur fonctionne à six.

Un beau tour de ville, riche en informations, a été suivi d'un délicieux dîner.

Genève

Malheureusement, c'est la deuxième fois que j'ai dû annuler à la dernière minute ma participation à l'assemblée générale. Je le regrette beaucoup. Je fais tout mon possible pour être présent à l'assemblée 2025!

Tessin

Lors de l'assemblée du 24 mai 2024 à Ascona, Réjane Anklin a représenté le comité.

En plus de 20 membres, des invités étaient présents, dont le maire d'Ascona.

L'ordre du jour statutaire a pu être traité rapidement et Vincenzo Lava, membre d'honneur de notre association, a également été nommé membre d'honneur de l'association tessinoise.

L'apéro riche qui a suivi a été l'occasion de nombreux échanges (aussi professionnels).

Neuchâtel

C'est dans le «Café Villa Castellane» à Neuchâtel, un lieu chargé d'histoire, que j'ai participé à l'assemblée générale de l'association neuchâteloise le 9 novembre 2024. Parmi les points statutaires à l'ordre du jour, le comité a été ré-élu et les statuts ont été modifiés concernant la date de l'assemblée générale. Avant qu'un représentant de la ville n'adresse ses salutations aux personnes présentes, un juge neuchâtelois a fait un exposé sur la capacité de discernement et la tutelle. Je ne vous cache pas que mon français a alors atteint ses limites...

En raison d'un autre rendez-vous ailleurs, je n'ai malheureusement pas pu rester pour le repas de midi.

Zurich

Après de nombreuses années, l'association zurichoise s'est à nouveau réunie dans la capitale cantonale le 9 avril 2024. Pour moi, le voyage a été court ;-)

En raison de la participation record de 120 personnes, une autre salle a dû être recherchée à court terme pour l'assemblée.

Dans la partie statutaire, le comité directeur a été complété et Fabio Palummo a été élu nouveau président.

Après le café et le gâteau, les participants ont pu jeter un coup d'œil dans les «coulisses» de l'office de l'état civil de la ville de Zurich et la journée s'est terminée autour d'une fondue conviviale.

Grisons

C'était la première fois que je participais à l'assemblée de l'association grisonne. Celle-ci a eu lieu le 28 mai 2024 à Coire, à la suite d'une formation. Suite à une démission du comité, un nouveau membre a été élu. Trois démissions, dont celle du président, sont prévues pour 2026; on cherche des remplaçants.

Associations étrangères

L'échange avec nos associations voisines en Autriche et en Allemagne (notamment en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg) est important et précieux. Il permet d'avoir un aperçu de la jurisprudence locale et c'est pourquoi nous organisons des visites réciproques lors de nos congrès professionnels.

La France n'a pas d'association, mais peut-être aurons-nous l'occasion de renouer le contact avec l'association italienne.

Autriche

Alexandra Rohrer et moi-même avons participé à la conférence de l'association autrichienne du 23 au 25 septembre 2024 à St. Anton.

Comme toujours, l'ouverture a été très solennelle avec des mots de bienvenue et une musique de fanfare (hymne local et hymne national). Elle a été suivie d'un délicieux dîner - et bien sûr de la danse.

Le colloque spécialisé, au cours duquel des cas pratiques sont discutés, occupe toujours une grande place. Il y a eu des exposés sur les effets du droit européen sur le développement du droit de la filiation et sur les «10 ans du registre central de l'état civil (Zentrales Personenregister ZPR)».

Il est toujours passionnant de voir à quel point les thèmes sont similaires et que nous les abordons parfois de manière assez différente.

Allemagne

La réunion de travail fédérale de la fédération allemande a eu lieu le même week-end que celui où nous avons introduit Infostar NG. Personne du comité directeur n'a donc pu être présent à Bad Salzschlirf.

Signe de l'importance du contact avec nos voisins septentrional, le directeur de longue date (et sortant) de la fédération allemande, Gerhard Bangert, était notre invité lors de la dernière assemblée.

Et c'est à Lausanne que sa successeuse, Ina Gärtner, fera connaissance avec notre association.

Bavière

Le colloque de l'association bavaroise s'est déroulé du 14 au 17 avril 2024 à Straubing. Réjane Anklin et moi-même y avons participé.

Après une visite de la ville le lundi matin, à l'issue de laquelle les invités ont été reçus par le maire pour un apéritif riche, le congrès a débuté l'après-midi. On a pu entendre des exposés intéressants, notamment sur le droit à l'autodétermination (chez nous: changement de l'inscription du sexe), qui est entré en vigueur le 1er novembre 2024, sur le nouveau droit du nom (qui ressemble à celui que le Conseil national – mais pas le Conseil des États – a décidé chez nous), qui entrera en vigueur le 1er mai 2025, ainsi que sur l'exposé sur l'Afghanistan du SEM, que nous connaissons bien. Une soirée de gala "75 ans de l'association professionnelle" a clôturé cette belle et intéressante manifestation.

Bade-Wurtemberg

Du 21 au 23 octobre 2024 a eu lieu à Esslingen am Neckar le congrès de l'association du Bade-Wurtemberg, auquel j'ai participé. Comme en Bavière, les exposés portaient sur le droit à l'autodétermination et le droit au nom. D'autres exposés ont été consacrés au droit de filiation, à la loi sur l'accès en ligne, au modèle en quatre étapes pour la vérification de l'identité, au droit international privé et à «l'échange de pères sans procédure judiciaire de contestation». Là aussi, les possibilités d'échanges intéressants entre l'Allemagne et la Suisse ont été nombreuses.

EVS

Alexandra Rohrer et Massimo Di Nucci ont participé au congrès de la Fédération européenne du 9 au 10 mai 2024. Alexandra a présenté un exposé sur les aspects juridiques de la maternité en Suisse.

Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil (CEC)

Sonja Wyss et moi-même avons participé à l'assemblée annuelle de la CEC les 21 et 22 mars 2024 à Bellinzone.

Après avoir traité les affaires statutaires, David Rüetschi et Rodolfo Semprevivo ont présenté des rapports de l'OFEC et de la UIS. Andrea Oehler (UIS) a présenté aux personnes présentes la "nouvelle procédure de rectification".

Le deuxième jour, la centrale de la police cantonale du Tessin a été visitée et Fritz Bühringer, Amstetten (Autriche), a présenté le registre central d'état civil autrichien (Zentrales Personenstandsregister ZPR) et le registre de la citoyenneté (Staatsbürgerschaftsregister ZSR)".

J'ai participé au séminaire spécialisé de la CEC les 26 et 27 octobre 2024 – traditionnellement à Brunnen – avec quatre autres membres de notre comité. Infostar NG était bien entendu au centre du séminaire. En outre, Markus Stoll a fait un rapport sur Docl et il y a eu un exposé de l'Institut suisse de droit comparé. Enfin, les besoins des cantons en matière d'actes électroniques étrangers ont été recensés.

Je suis reconnaissant que notre association puisse toujours participer à ce séminaire.

Association suisse des services des habitants (ASSH)

L'assemblée générale de l'ASSH s'est tenue à Pratteln les 16 et 17 mai 2024. J'y ai représenté notre association.

La présidente de longue date, Carmela Schürmann, a démissionné de son poste. L'ASSH a désormais une coprésidence : Luis Gomez, Langenthal, et Alexander Ott, Berne.

L'ASSH a désormais un secrétariat (Federas, Zurich). La directrice du bureau est Karin Gautier, une ancienne officière de l'état civil.

Des exposés intéressants ont été présentés. Le dîner (suivi d'une danse) a été servi dans un musée d'Oldtimers. Et il était possible de voir de magnifiques voitures anciennes – ce qui m'a beaucoup plu, même si je ne conduisais pas de voiture.

Du 12 au 14 juin 2024, le séminaire spécialisé de l'ASSH a de nouveau eu lieu à Saint-Moritz GR. J'y ai à nouveau pris part et cette fois-ci, j'ai informé les participants sur les "Nouveautés de l'état civil" et les "Mariages".

Association bwd

L'examen professionnel a toujours lieu au Centre de formation pour l'économie et les services (bwd). En Suisse alémanique, cette institution organise également les cours de base et les cours de préparation à l'examen. Notre association est donc membre de l'association bwd.

Doris Leutwyler a participé à l'assemblée générale du 28 mai 2024.

Effectif des membres

Au 31.12.2024, le nombre de membres se composera comme suit :

Membres collectifs	453
Membres individuels	175
<u>Membres d'honneur</u>	<u>11</u>
Total	639

Formation et perfectionnement

Au cours de l'année sous revue, les enseignants des deux régions linguistiques ont à nouveau veillé à ce que tous les cours prévus aient lieu et à ce que les candidats à l'examen professionnel soient bien préparés.

Le report de l'examen professionnel entraîne également un report des cours de préparation à l'examen.

En raison d'Infostar NG, de nombreux documents de formation ont dû être révisés et adaptés à la nouvelle situation juridique.

Suite au départ à la retraite de Reto Zanolari, c'est désormais Marco Robbiani qui représente la Suisse italophone au sein de la commission de formation.

La collaboration dans la formation des officiers de l'état civil en Suisse latine et en Suisse alémanique se déroule bien, les supports de cours sont échangés et disponibles sur une plateforme commune.

Examen professionnel

En 2024, l'examen a eu lieu pour la dernière fois à la fin de l'été. A partir de 2026, l'examen aura lieu au printemps. Nous partons du principe que de nombreuses personnes s'inscriront à cet effet, car aucun examen n'aura lieu en 2025 (en raison de l'introduction d'Infostar NG).

En septembre 2024, Lukas Iseli a pris ses fonctions de membre de la commission d'examen et a mis fin à son activité d'expert aux examens.

Evelyne Cottier a démissionné de la commission d'examen à la fin de l'année 2024. Farida Kyriazis lui a succédé au début de l'année 2025.

Suite à la démission d'Evelyne, la vice-présidence a également dû être repourvue; cette tâche a été confiée à Lukas Iseli.

Depuis quelque temps, des projets sont en cours afin que les examens puissent être réalisés à l'avenir de manière numérique. Il s'agit de faciliter l'élaboration et la correction des examens. Il doit également y avoir des facilités pour les participant(e)s à l'examen: Il doit être plus proche de la pratique et plus contemporain. Mais il faut aussi respecter certaines directives et bien vérifier l'évaluation de la plate-forme. Nous vous informerons à nouveau de l'avancement en temps opportun.

Site web

Le lancement de notre nouveau site web a malheureusement été retardé à plusieurs reprises. Il sera toutefois actif jusqu'à l'assemblée générale de Lausanne.

Pénurie de personnel qualifié

Le projet de pénurie de main-d'œuvre qualifiée a également pris du retard. Nous en parlerons lors de l'assemblée générale.

Postulat Sibel Arslan (évaluation art. 41-43 du Code Civil)

Nous savons tous à quel point il est parfois difficile d'enregistrer dans l'Infostar des personnes sans papiers complets.

Un groupe de travail largement représentatif – Alexandra Rohrer a représenté notre association – s'est penché de manière approfondie sur cette thématique. Depuis peu, un rapport de la société externe BSS est disponible et publié sur le site de l'OFEC.

On peut constater qu'il y a une grande unanimité sur le caractère insatisfaisant de la situation actuelle. L'OFEC va maintenant élaborer un rapport à l'attention du Conseil fédéral d'ici la fin de l'année. Notre association sera à nouveau représentée dans un groupe de travail ultérieur.

Consultation des dossiers auprès du Secrétariat d'État aux migrations (SEM)

Et cela continue tout de suite avec une histoire insatisfaisante. Il faut actuellement environ six mois pour que nous recevions du SEM les documents qui nous aident (ou peuvent nous aider) à saisir les personnes dans Infostar. Des discussions ont eu lieu sous l'égide de la CEC – notre association s'y est jointe dans un deuxième temps – et le SEM est en train de chercher des solutions. Ainsi, le SEM rendra compte régulièrement de l'état d'avancement et il est également possible qu'une voie plus rapide soit trouvée dans les cas très urgents. J'ai laissé ma place dans ce groupe de travail à Doris Leutwyler.

Consultations

Au cours de l'année sous revue, notre association a de nouveau pu participer à diverses procédures de consultation. Nous recevons souvent des invitations pour des projets où l'état civil n'est pas directement concerné. Lorsqu'il n'y a pas de rapport professionnel, nous renonçons toujours à une prise de position avec nos remerciements.

Nous avons pris position sur les projets de loi suivants :

1) Modification du code civil (adoption facilitée de l'enfant du conjoint)

Il s'agit ici d'une question sociopolitique. Nous nous sommes donc contentés d'indiquer que, selon les retours des clients, cette facilitation est importante pour les personnes concernées.

2) Adaptations d'ordonnances concernant le système central d'information sur les visas

Ce projet porte sur des modifications de l'ordonnance SYMIC et de l'ordonnance sur le système d'information sur les visas. Nous avons fait savoir en retour que les autorisations prévues sont importantes pour les offices de l'état civil.

3) Renforcement de la formation professionnelle supérieure

Ce projet prévoit que les institutions de formation des filières de formation reconnues par la Confédération peuvent utiliser dans leur nom la désignation "école supérieure".

Et important : il y a un complément de titre. A l'avenir, les personnes ayant réussi l'examen professionnel pourront s'appeler comme suit :

"officier de l'état civil avec brevet fédéral. Professional Bachelor".

Je m'en réjouis.

Je mentionne volontiers la très bonne collaboration avec la CEC. Je m'en réjouis et remercie chaleureusement la CEC !

Secrétariat

Je suis heureux que nous ayons rapatrié au secrétariat la comptabilité, qui avait été externalisée pendant quelques années. Cela simplifie les procédures pour tout le monde.

Maison d'édition (allemande) pour l'état civil

La maison d'édition allemande pour l'état civil publie depuis longtemps "Standesamt und Ausländer" ou, depuis quelques années, sous forme électronique sous le nom de "ElBib". Les lois importantes pour l'état civil de la plupart des pays du monde y sont résumées.

Pendant de nombreuses années, notre membre d'honneur Willi Heussler a collaboré. Le souhait de la maison d'édition était que quelqu'un de la Suisse collabore à nouveau. Et je suis très heureux que Peter Naef, l'ancien responsable de longue date de l'autorité de surveillance soleuroise, enseignant dans nos cours et expert à l'examen professionnel, y collabore désormais. Je souhaite à Peter beaucoup de plaisir dans cette tâche et le remercie chaleureusement pour son travail!

Remerciements

Depuis des années, je me demande comment exprimer mes remerciements sans que cela ne sonne comme une routine. Je ne le sais pas vraiment. Mais il est vrai que j'éprouve un grand besoin de remercier pour tout ce que de très nombreuses personnes accomplissent tout au long de l'année.

C'est pourquoi, cette année encore, un très grand merci

- aux membres du GLEC et de la commission de formation ASOEC
- aux membres de la commission d'examen
- aux expert(e)s de l'examen professionnel fédéral
- aux enseignant(e)s des cours organisés en Suisse latine et en Suisse alémanique
- aux membres de la commission Infostar
- à la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil
- à l'Office fédéral de l'état civil
- à l'Unité Infostar et le groupe d'experts Infostar NG
- à vous, chères officières et chers officiers de l'état civil, chers membres, qui par votre engagement quotidien rendez de nombreux clients satisfaits – voire heureux
- au bureau et au secrétariat d'examen
- à mes collègues du comité

Association suisse des officier de l'état civil
Roland Peterhans, président

Zurich, début avril 2025